

CONDITIONS DE GARANTIE OFFICIELLE DES PRODUITS TENNECO EN EUROPE, AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : Le présent document est uniquement conçu pour répondre à des besoins pratiques et servir de référence. Il n'a pas pour objet de définir, limiter ou décrire la portée ou l'intention d'aucune disposition légale applicable ou autre disposition d'un contrat existant. En cas de divergence entre le présent document et toute autre condition de garantie bilatérale officielle, cette dernière prévaut.

Aucune des conditions susmentionnées ne peut être inférieure aux exigences obligatoires de la législation locale. Tenneco est l'un des leaders mondiaux de la conception, de la fabrication et de la commercialisation de produits automobiles pour les secteurs des équipements d'origine et d'après-vente, avec un chiffre d'affaires de 15,4 milliards de dollars pour l'année 2020 et environ 73 000 personnes employées sur plus de 270 sites dans le monde. **Toutes les marques mentionnées dans ce document sont des marques déposées de Tenneco Inc. ou de l'une de ses filiales dans un ou plusieurs pays, distribuées par Federal-Mogul et/ou DRiV (ci-après collectivement « DRiV »).**

Grâce à nos quatre groupes Motorparts, Performance Solutions, Clean Air et Powertrain, nous participons à la progression de la mobilité mondiale en offrant des solutions technologiques sur des marchés mondiaux diversifiés, incluant notamment les véhicules légers, les camions, les véhicules tous chemins, industriels, de sport automobile et le marché de l'après-vente. Ces progrès sont axés sur des performances améliorées en matière de propreté, d'efficacité, de confort et de fiabilité. Nos produits sont fabriqués selon les spécifications de l'équipement d'origine. Leur qualité est le résultat de nos investissements considérables dans la recherche, la conception et la fabrication, pour vous donner la certitude que vos réparations donneront entière satisfaction à vos clients.

Les pièces que nous fournissons sont conformes à leurs spécifications au moment de la livraison. Elles sont exemptes de tout défaut de matériau et de fabrication pendant la durée de la garantie indiquée. Tous nos produits récemment fournis bénéficient de cette garantie qui prévoit que le fonctionnement de nos produits répondra aux attentes d'une utilisation normale du véhicule avec une usure normale des pièces concernées. DRiV ne peut accepter aucune responsabilité liée à un défaut résultant d'une usure normale, d'un dommage intentionnel, d'une négligence, de conditions de travail anormales, d'une mauvaise utilisation (course, rallye ou sport mécanique, et tout-terrain), d'un recyclage ou d'un reconditionnement, d'une modification des pièces ou d'un défaut d'adaptation sur le véhicule approprié, tel que déterminé par le propre catalogue de DRiV. La période de garantie commence à partir de la date d'installation. Un **remplacement** exécuté sous garantie ne prolonge pas la période de garantie existante, ni ne donne droit à une nouvelle période de garantie.

Dans tous les autres cas, lorsque la réclamation est valable, DRiV sera tenu de réparer ou de remplacer gratuitement les pièces défectueuses ou de rembourser le prix des pièces, dans des conditions normales et dans un délai déterminé, selon les spécificités de la garantie écrite, comme expliqué dans les sections spécifiques ci-dessous. Notre déclaration de garantie exprime la confiance que nous avons dans nos produits, car nous sommes certains qu'ils sont avant tout des produits d'excellente qualité.

Pour connaître les conditions de garantie officielles, veuillez contacter l'entreprise chez qui le produit a été acheté. Les conditions de garantie de l'entreprise partenaire qui a fourni le produit restent applicables. Si vous êtes un client direct de DRiV, Kontich, Belgique, et de ses filiales directes et indirectes dans la région EMEA (vous avez reçu une facture de DRiV directement pour vos achats), vous pouvez déposer votre demande de garantie sur le portail Garantie DRiV :

Anglais	www.drivparts.com/en-eu/claims.htm
Français	www.drivparts.com/fr-fr/claims.html
Allemand	www.drivparts.com/de-de/claims.html
Italien	www.drivparts.com/it-it/claims.html
Espagnol	www.drivparts.com/es-es/claims.html
Russe	www.drivparts.com/ru-ru/claims.html

Les conditions de garantie s'appliquent aux pièces installées, et non aux problèmes survenus avant l'installation, ou pendant le transport et/ou le stockage. Lorsque des pièces ont été retournées sous garantie à votre fournisseur local, DRiV a le droit d'examiner tous les composants, notamment les pièces associées, afin de déterminer si la défaillance est liée à la façon dont la pièce a été installée, ou s'il y a un problème avec ses composants associés, ou toute autre cause.

Toutes les réclamations doivent être traitées par l'entité reconnue comme fournisseur de la pièce, chez qui vous l'avez achetée. La réclamation peut ensuite être transmise à l'entreprise qui a fabriqué la pièce.

REGIONS DE DRiV DANS L'EMEA

Les conditions de garantie énoncées dans le présent document s'appliquent à l'Europe, à la Russie, au Moyen-Orient et à l'Afrique. Ces régions incluent les pays suivants :

- *1= Région-1 : **Région de l'Union européenne** : *Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, île de Man, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède.*
- *2=Région-2 : **Pays européens ne faisant pas partie de l'Union mais ayant les mêmes conditions** : *Albanie, Andorre, Bosnie-Herzégovine, Guernesey, Islande, Kosovo, Liechtenstein, Norvège, Saint-Marin, Svalbard, Suisse, Serbie, Monténégro, Monaco, Macédoine du Nord, Royaume-Uni, Cité du Vatican.*
- *3= Région-3 : **Europe sans UE** : *Azerbaïdjan, île Bouvet, île Falkland, îles Féroé, Géorgie, Gibraltar, Groenland, Jersey, Moldavie, Turquie, Ukraine.*
- *4=Région-4 : **Union économique eurasienne** : *Arménie, Biélorussie, Russie, Kazakhstan, Kirghizistan.*
- *5=Région-5 : **Moyen-Orient et Extrême-Orient** : *Afghanistan, Bahreïn, Irak, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Mauritanie, Oman, Pakistan, Palestine, Qatar, Arabie saoudite, Tadjikistan, Turkménistan, Émirats arabes unis, Ouzbékistan, Yémen, Djibouti.*
- *6=Région-6 : **Afrique du Nord** : *Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, République du Congo, Égypte, Guinée équatoriale, Gabon, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Maroc, Sénégal, Sierra Leone, Togo, Tunisie, Sahara occidental.*
- *7=Région-7 : **Afrique centrale et du Sud** : *Angola, Botswana, Burundi, Cabo Verde, Comores, Érythrée, Éthiopie, Ghana, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Mayotte, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Nigeria, Réunion, Rwanda, Sainte-Hélène, São Tomé et Príncipe, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Géorgie du Sud et Sud, Swaziland, Tanzanie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe.*

SONT EXCLUS DE LA COUVERTURE DE LA GARANTIE (GÉNÉRALITÉS) :

- Usure normale. Toutes les pièces doivent être remplacées conformément au programme d'entretien recommandé par le constructeur du véhicule.
- Tout problème dû au fait que la pièce n'a pas été montée par un installateur professionnel.
- Les produits qui ont été modifiés ou endommagés par une installation incorrecte et/ou l'utilisation d'outils d'installation incorrects, contrairement aux spécifications du constructeur automobile et/ou de DRiV.
- Les produits endommagés à la suite d'un ou de plusieurs accidents

Produits endommagés par une installation sur un autre véhicule/moteur que celui indiqué dans le catalogue DRiV ou ses modifications ultérieures.

- Les produits endommagés par l'installation sur tout autre véhicule/moteur que celui indiqué dans le catalogue DRiV ou ses modifications ultérieures.
- Les produits ayant fait l'objet d'une utilisation abusive (courses et rallyes sportifs, utilisation tous chemins avec des véhicules légers (à l'exception des SUV), à moins que le produit ne soit explicitement conçu pour ce type d'utilisation, de dommages accidentels, d'une installation incorrecte, d'un entretien inadéquat ou inopportun, ou d'une application inappropriée.
- Produits reconditionnés ou recyclés.
- Stockage inapproprié de la pièce: il est nécessaire de stocker nos pièces dans des conditions d'entreposage sèches et fraîches.
- Les produits dont la date de péremption mentionnée sur l'emballage du produit est dépassée.
- Produits affectés par des dommages pendant le transport.

- Avant le règlement d'une réclamation, DRiV se réserve le droit d'examiner toutes les pièces DRiV et non DRiV impliquées.
- Cette garantie n'affecte pas vos droits statutaires.

MONROE

SONT EXCLUS DE LA GARANTIE (SPÉCIFIQUE À CES CATÉGORIES DE PRODUITS) :

- Les réclamations pour lesquelles des pièces de montage endommagées ont été utilisées, telles que des protections en caoutchouc contre la saleté, des butées endommagées, etc.
- Les correcteurs d'assiette Monroe avec abrasion du manchon d'air causée par un montage incorrect.
- La garantie ne s'applique que si la facture originale de la pièce est présentée au concessionnaire et si le propriétaire du véhicule est le même que celui qui a acheté la pièce.
- Les amortisseurs doivent être stockés en position horizontale.
- Les frais de dépose et de pose ne sont pas inclus dans la garantie.

LIMITATIONS DE GARANTIE DES AMORTISSEURS MONROE SUPPLÉMENTAIRES POUR LES AMORTISSEURS LV

- Le ou les amortisseurs n'ont pas été installés conformément aux recommandations de Monroe. Les deux amortisseurs d'une même série (Original, OESpectrum) doivent toujours être remplacés en même temps sur le même essieu (sauf Monroe Intelligent Suspension Ride Sense).
- Les kits de protection (PK) et les kits de montage (MK) n'ont pas également été remplacés au moment du montage. Les réclamations sur les amortisseurs Monroe installés avec un kit de protection (PK) et un kit de montage (MK) anciens ou précédemment endommagés sont exclues.

DURÉE DE LA GARANTIE - Valable pour les régions *1 ; *2 ;

Catégorie de produits	Marque(s)	Séries	Durée de la garantie
			Voitures particulières standard et véhicules utilitaires légers
Amortisseurs et bras de suspension, ressorts, direction et suspension	Monroe	SUSPENSION INTELLIGENTE RIDESENSE MONROE ; OESPECTRUM MONROE ; MONROE ORIGINAL ; MONROE ADVENTURE ; MONROE VAN-MAGNUM ; RESSORTS DE SUSPENSION OESPECTRUM MONROE	5 ans
		MONROE Reflex	3 ans
		MONROE MAGNUM ; MONROE MAX-LIFT ; KIT DE MONTAGE MONROE ; KIT DE PROTECTION MONROE ; ROADMATIC BY MONROE ; SPHERES ; RESSORTS	2 ans

		MONROE ; PIÈCES DE SUSPENSION MONROE	
--	--	--------------------------------------	--

DURÉE DE LA GARANTIE - Valable pour les régions *7 ;

Catégorie de produits	Marque(s)	Séries	Durée de la garantie
			Voitures particulières standard et véhicules utilitaires légers
Amortisseurs et bras de suspension, ressorts, direction et suspension	Monroe	SUSPENSION INTELLIGENTE RIDESENSE MONROE ; OESPECTRUM MONROE ; REFLEX MONROE	5 ans
		MONROE ORIGINAL ; MONROE ADVENTURE ; MONROE VAN-MAGNUM ; MONROE GAS MAGNUM	3 ans
		MONROE MAX-LIFT ; KIT DE MONTAGE MONROE ; KIT DE PROTECTION MONROE ; ROADMATIC BY MONROE ; RESSORTS MONROE ; PIÈCES DE SUSPENSION MONROE	2 ans
		MONROE MAGNUM	1 an ou 50 000 km

DURÉE DE LA GARANTIE - Valable pour les régions *3 ; *4 ; *5 ; *6 ;

Catégorie de produits	Marque(s)	Séries	Durée de la garantie
			Voitures particulières standard et véhicules utilitaires légers
Amortisseurs et bras de suspension, ressorts, direction et suspension	Monroe	SUSPENSION INTELLIGENTE RIDESENSE MONROE ; OESPECTRUM MONROE ;	1 an

		MONROE ORIGINAL ; MONROE ADVENTURE ; MONROE VAN-MAGNUM ; RESSORTS DE SUSPENSION OESPECTRUM MONROE	
		MONROE Reflex	1 an
		MONROE MAGNUM ; MONROE MAX-LIFT ; KIT DE MONTAGE MONROE ; KIT DE PROTECTION MONROE ROADMATIC BY MONROE ; RESSORTS MONROE ; PIÈCES DE SUSPENSION MONROE	1 an

Si vous rencontrez des problèmes pendant le travail ou si vous avez besoin d'une assistance technique, **n'hésitez pas à contacter notre centre d'appels Garage Gurus On-Call**. Nos experts techniques disposent d'une mine de connaissances qu'ils mettront à votre disposition. Ils n'attendent que vos questions.

Contactez-nous par téléphone ou par e-mail, pour obtenir des réponses rapides et professionnelles, pendant les heures d'ouverture de la zone Europe, Afrique, Moyen-Orient.

Nos experts parlent néerlandais, anglais, français, allemand et espagnol. Ils peuvent travailler dans d'autres langues par e-mail. Faites vous-même l'essai :

- Nos contacts par **téléphone** : <https://www.drivparts.com/en-gb/garagegurus/about/gurus-oncall.html>
- Nos contacts par **e-mail** : support@gurusoncall.tech